



# LES ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE LA DÉMARCHE

Sur un corridor alluvial endigué de 18 kms pour près de 1100 ha, ce projet vise à répondre à quatre enjeux majeurs :

## » L'enjeu environnemental

par son appartenance au réseau  
« Natura 2000 »

## » L'enjeu paysager

par son intégration au patrimoine  
mondial de l'UNESCO,

## » L'enjeu hydraulique

pour ce qui concerne notamment :

- le libre écoulement des crues dans un secteur de grands débits classé en aléas très forts au Plan de Préventions des Risques contre l'inondation du Val d'Authion,
- ainsi que la restauration et l'entretien des annexes hydrauliques, les boires,

## » L'enjeu économique

pour définir d'une part des modalités de la restauration de ces espaces, et d'autre part, en assurer durablement leur entretien, dont le principal acteur est le monde agricole.

Partant du principe que nous héritons de paysages façonnés par l'économie d'hier et qu'il nous faille réinventer une économie qui garantisse nos paysages prairiaux de demain, il est primordial de mettre en œuvre des outils fiables de gestion de cet espace à fortes contraintes pour que les éleveurs puissent vivre de leur métier et redevenir ainsi les acteurs privilégiés de cette reconquête ambitieuse.

Réalisé par la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, le « **Guide de gestion des milieux prairiaux embroussaillés bords de Loire** » constitue l'un des outils contribuant à cette reconquête.





## Evolution d'un paysage en bords de Loire

